

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP)

CHARPENTIER BOIS



OBJECTIFS :

Intervenir en construction, réhabilitation, rénovation ou restauration de bâtiment et de locaux.
Travailler de façon autonome comme en équipe. Tailler et traiter différentes pièces d'après les relevés et les croquis qu'il a réalisés.
Assembler les pièces, poser les ouvrages et remplacer les éléments défectueux. Choisir les matériaux adéquats, organiser les diverses étapes de son travail.

PROGRAMME DE FORMATION
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Enseignement professionnel (252h annuels)

Utilisation des machines traditionnelles
Charpentes planes
Charpentes tridimensionnelles
Escalier
Technologie du bois, ouvrages et réglementation
Dessin et lecture de plan
Prévention Santé Environnement

Enseignement général (168h annuels)

Français Histoire-Géographie EMC
Mathématiques Sciences Physiques et Chimiques
Education Physique et Sportive
Anglais

Enseignements complémentaires :

SST : Sauveteur Secouriste du Travail

PUBLIC VISÉ

Demandeurs d'emploi ayant validé un projet professionnel
Apprentis
Salariés

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base en langue française (lire, écrire, compter)
Être médicalement apte à l'exercice du métier

LIEU DE FORMATION

Ecole des métiers CFA82
11 rue E. Mercadier
82000 Montauban
8h | 12h - 13h30 | 16h30

TARIFS

Contrat d'apprentissage : prise en charge par l'OPCO
Autres dispositifs : nous contacter

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Salles équipées Matière d'œuvre et matériel professionnels fournis
Formateurs qualifiés et expérimentés
Apprentissage actif
Formation en présentiel

SUIVI ET ÉVALUATIONS

Evaluation des acquis tout au long de l'année.
Evaluations écrites et orales, QCM
Travaux pratiques.
Carnet de liaison et visites en entreprise

ecoledesmetier82.fr

contact@edmcfa82.fr

05 63 03 53 39

DÉLAIS D'ACCÈS

A la signature du contrat
Rentrée en septembre

MODALITÉS D'EXAMEN

Contrôle en cours de formation (CCF) ou Examen ponctuel. Pas de possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

POURSUITE D'ÉTUDES

CAP Menuisier MOB
BP Charpentier

EN ALTERNANCE

APPRENTIS : 24 semaines CFA (35h) sur 2 ans.
Possibilité de parcours individualisés après positionnement
Stagiaires FC : 12 semaines CFA (35h) sur 1 an

ACCÈS HANDICAP

Contactez notre référente handicap :
b.gautier@edmcfa82.fr

DÉBOUCHÉS

Ouvrier professionnel qualifié qui intervient en atelier et sur chantier, tant sur des constructions et ouvrages contemporains que sur des bâtiments relevant du patrimoine architectural